



## Évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence

« Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école. » (83.1 LIP)

Tenir compte des sections concernant les actes de violence à caractère sexuel dans l'évaluation de votre plan de lutte.

Nom de l'établissement: école primaire Chante-au-Vent

Date du CÉ: 2024-09-23

Année scolaire: 2024-2025

### Évaluation des éléments du plan de lutte

Élément 1: Analyse de la situation de l'école

Pistes de questionnement :

- Le portrait de situation est-il toujours représentatif de la réalité actuelle?
- Y a-t-il eu des changements importants dans l'environnement de l'école qui pourraient modifier le portrait de situation?

Commentaires :

Aucun changement majeur dans la constitution de l'équipe enseignante et de l'équipe d'intervention. Une cohorte de 6e année quitte et nous accueillons de nouveaux élèves de la maternelle.

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

## Élément 2: Mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation ou de violence

### Pistes de questionnement :

- Les moyens choisis ont-ils été mis en place ?
- Les moyens ont-ils été efficaces ? Quels ont été les effets?

### Commentaires :

Tous les moyens identifiés ont été mis en place. Chaque moyen demeure à consolider  
Il n'y avait qu'un objectif: Diminuer le nombre d'événement: atteint et à poursuivre  
Le nombre d'éléments de violence et d'intimidation 23-24 a diminué par rapport aux données de 22-23.  
Les événements sont reliés à un nombre réduit d'élèves. Ajout de deux objectifs: sécurité et documenter

Objectif 1 : atteint  à poursuivre  à modifier   
Objectif 2 : atteint  à poursuivre  à modifier   
Objectif 3 : atteint  à poursuivre  à modifier

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

### Modifications à apporter :

Deux objectifs s'ajoutent: reconnaître et documenter tous les événements. Rehausser le sentiment de sécurité des élèves et du personnel.

---

### Élément 3: Mesures visant à favoriser la collaboration des parents

Pistes de questionnement :

- Les mesures facilitent-elle la participation des parents ?
- Les parents sont-ils bien informés ?

---

Commentaires :

L'implication de tous les parents concernés fait partie des interventions de l'équipe-école.  
Chaque situation d'élève demandant une analyse, il demeure à diffuser aux parents que les mesures éducatives et les sanctions peuvent varier selon la situation.

---

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

Précisions apportées quant aux moyens.

---

#### Élément 4: Modalités applicables pour signaler une situation de violence ou d'intimidation ou pour porter plainte

##### Pistes de questionnement :

- Quelles modalités sont utilisées ?
- Les modalités sont-elles efficaces et suffisantes ?
- Les modalités ont-elles été diffusées ?
- Est-ce que les actions à réaliser par le personnel scolaire en lien avec la procédure du traitement des plaintes sont connues ?

##### Commentaires :

Le signalement à un intervenant de confiance dans l'école qui dirigera par la suite à l'intervenant approprié fait partie des pratiques gagnantes de notre petite école de quartier. Il n'y a pas besoin de déploiement plus grand. La modalité est suffisante.

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

Élément 5: Actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est signalé ou qu'une plainte est transmise à l'établissement par le protecteur régional de l'élève

Pistes de questionnement :

- Est-ce que tous les membres du personnel mettent en place les actions rapidement et efficacement?
- Est-ce que le guide ou le protocole d'intervention pour les actes de violence à caractère sexuel est connu de tous?

Commentaires :

Connu et appliqué.

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

Élément 6 : Mesures visant à assurer la confidentialité lorsqu'un événement est signalé ou que l'on a porté plainte

Pistes de questionnement :

- Les mesures mises en place sont-elles efficaces et suffisantes ?

Commentaires :

Le maintien de la confidentialité des informations représente un enjeu dans une petite communauté dans laquelle les parents se connaissent, communauté dans laquelle le personnel évolue aussi en tant que parent ou résident. Le respect des rôles de chacun doit faire l'objet d'une veille de la direction.

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

**Élément 7 : Mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime ainsi qu'à un témoin ou à l'auteur d'un tel acte**

**Pistes de questionnement :**

- Les mesures aident-elles les victimes à se sentir en sécurité ?
- Les mesures aident-elles les auteurs à apprendre de nouveaux comportements ?
- Les mesures soutiennent-elles les témoins selon le rôle qu'ils ont joué ?

**Commentaires :**

Les mesures éducatives de soutien et d'encadrement sont à maintenir pour tous les élèves concernés. Le concept de dénonciation et sa portée positive est compris des élèves, signe de réussite des mesures éducatives et d'encadrement.

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

## Élément 8 : Sanctions applicables spécifiquement au regard des actes d'intimidation ou de violence

### Pistes de questionnement :

- Les mesures aident-elles les victimes à se sentir en sécurité ?
- Les mesures aident-elles à diminuer ou éliminer les comportements inappropriés et en apprendre de nouveaux ? (comportements de remplacement)
- Les mesures permettent-elles à l'auteur de réparer ses gestes ?

### Commentaires :

Les mesures permettent d'assurer le suivi pour tous les élèves concernés.

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

### Modifications à apporter :

Les sanctions disciplinaires applicables ont fait l'objet de changement. Chaque situation et chaque particularité d'élèves devant faire l'objet d'une analyse différenciée, on ne peut s'attendre à ce que les mêmes conséquences s'appliquent pour tous les élèves de tous les niveaux. Le concept de nature du geste, de fréquence ou d'intensité, de gravité est à prendre en considération.



Élément 9 : Mesures de suivi afin de s'assurer que la situation est bien réglée et que les élèves impliqués sont en sécurité

Pistes de questionnement :

- Les mesures sont-elles appliquées systématiquement et de façon efficace ?
- La consignation des événements et des interventions a-t-elle été réalisée ?

Commentaires :

L'équipe d'intervention est dotée de rigueur pour cet aspect et en fait une priorité.

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

Une section distincte du plan de lutte contre l'intimidation et la violence doit être consacrée aux actes de violence à caractère sexuel.

1° des activités de formation obligatoires pour les membres de la direction et les membres du personnel ;

Pistes de questionnement :

La formation a-t-elle été offerte à l'ensemble du personnel ?

La formation est-elle disponible en cours d'année pour le nouveau personnel ?

A-t-on un registre de qui a suivi la formation ?

Commentaires :

Suivi en cours avec le service des ressources éducatives.

Suivi en cours pour le portrait des inscriptions.

2° des mesures de sécurité qui visent à contrer les violences à caractère sexuel.

Pistes de questionnement :

- Les mesures de sécurité sont-elles appliquées tel que prévu dans le plan de lutte ?

Commentaires :

Suivi en cours avec le service des ressources éducatives.

Suivi en cours pour le portrait des inscriptions.

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

### Conditions de mise en œuvre

Les conditions de mise en oeuvre	À maintenir	À bonifier	À prioriser
Le personnel est mobilisé.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une vision commune est partagée par l'équipe-école.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le plan de lutte est arrimé au projet éducatif.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un comité représentatif du milieu est formé et est actif.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du temps est dégagé pour élaborer et réguler le plan de lutte.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le portrait de situation correspond à la situation actuelle.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il est réaliste de mettre en place l'ensemble des moyens choisis.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les moyens ciblés répondent aux besoins réels de l'école.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les élèves sont impliqués.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une bonne collaboration est établie entre les membres du personnel.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une bonne collaboration est établie avec les parents et/ou les partenaires.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>